



Direction de l'aménagement du territoire, de l'économie et du développement durable

Service de l'aménagement rural

Tél. 03.23.24.87.87

Fax. 03.23.24.87.28

Affaire suivie par : Laurent LEFEBVRE

LAON, le

24 JAN. 2017

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement, de
l'Energie et de la Mer
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Avenir de l'Association des Départements et Régions Cyclables de France

Nos Réf. : DATEDD/SAR/LL/2017-919

Madame la Ministre,

Au début de cette année, j'ai été informé par Madame la Présidente de l'Association des Départements et Régions Cyclables de France (DRC), du non versement de la subvention ministérielle pour l'année 2016.

Comme vous pouvez l'imaginer, cette situation met la structure dans de grandes difficultés financières et remet totalement en cause le rôle majeur qu'elle joue dans le développement de l'usage du vélo et la promotion des itinéraires de véloroutes en France.

J'ai pu apprécier le travail réalisé dans l'accompagnement des collectivités territoriales porteuses de projets de cette nature. Les missions que les DRC remplissent, renvoient au principe d'intérêt général et à des prérogatives normalement dévolues à l'Etat. C'est notamment le cas lors des rendez-vous organisés entre Départements et Régions, pour apporter de la cohérence et donner du sens aux initiatives locales en matière de mobilités actives. Ce rôle de coordinateur actif et rompu à l'opérationnalité, est absolument essentiel. Par ailleurs, il est évidemment inutile de rappeler la place que joue le vélo pour atteindre les objectifs que s'est fixé notre pays en termes de changement climatique et de développement économique (via le vélotourisme notamment).

(...)

Toute correspondance doit être adressée à M. le Président du Conseil Départemental
Direction de l'aménagement du territoire, de l'économie et du développement durable
Hôtel du Département - Rue Paul Doumer - 02013 LAON Cedex - Tél. 03 23 24 87 87 -
Fax : 03 23 24 87 28

Ainsi, au regard de ces éléments, je sollicite de votre haute bienveillance, que vous réexaminiez de manière rétroactive les termes du partenariat 2016-2018 initialement établi entre les DRC et la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'usage de la marche et du Vélo (CIDUV), et que la subvention attendue au titre de l'année 2016 soit versée dans l'intérêt de tous.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président du Conseil
départemental,



Nicolas FRICOTEAUX